REGLEMENT DES EPREUVES –

Article 1 : Sous l'égide de la F.F.T.T., ce tournoi est homologué sous le numéro et juge arbitré par Monsieur Gérald OLIVARES . Il aura lieu le samedi 18 et le dimanche 19 Avril 2025 à la Salle Godin Therey, avenue de Beaupré 59320 Haubourdin.

Article 2 : Les parties se joueront sur 16 tables Joola Olympic avec des balles plastiques blanches 3 étoiles de marque GEWO homologuées I.T.T.F. remis par le club.

Article 3 : Le tournoi se déroulera sur 2 jours et comprendra 17 séries, **celles-ci seront limitées à 48 joueurs pour les séries par classement, 24 joueurs pour les séries «poussins- benjamins et minimes – cadets » et 96 pour les séries Handicap.** Les féminines sont autorisées à participer à toutes les séries. Chaque joueur ou joueuse a la possibilité de s'inscrire dans 3 séries **par jour** (2 séries + handicap).

Le classement pris en compte sera celui de la F.F.T.T. de la seconde phase.

Article 4 : Le tournoi se déroulera par poule éliminatoire de 3 joueurs. Les deux premiers seront qualifiés pour le tableau final, sauf les séries Handicap qui se dérouleront par élimination directe.

Article 5 : Toutes les parties se dérouleront en 3 manches gagnantes sauf pour la série **Handicap** où le vainqueur sera le premier arrivé à 41 points (exemple : 41 – 40 terminé) avec un handicap de 2 points d'écart par tranche de 100 points d'écart entre les deux joueurs (limitation à 20 points et 2 services chacun, changement de côté à 20).

Article 6 : Pour les séries « jeunes » : **les joueurs poussins, benjamins, minimes, cadets ne peuvent s'inscrire que dans la série correspondant à leur âge.**

Les poussin(e)s peuvent participer aux séries handicap et n'ont pas le droit de s'inscrire aux séries par classements.

Article 7 : Dès son arrivée et afin de se faire pointer (au minimum 30 minutes avant le début des séries) chaque joueur ou joueuse est tenu(e) de se présenter à la table d'arbitrage muni(e) de sa licence 2025-2026 phase 2 sur laquelle est indiquée la mention : certificat médical déposé. Dans le cas contraire, obligation de présenter un certificat médical de moins d'un an. Pendant l'épreuve, tout joueur ne répondant pas au troisième appel de son nom sera éliminé.

Article 8 : L'arbitrage est assuré par les joueurs. Afin de faciliter le déroulement du tournoi le gagnant d'une partie ramène à la table d'arbitrage la plaquette résultat, la balle et le stylo. Il est rappelé aux arbitres que le temps d'adaptation à la table se limite à un maximum de 2 minutes. Le gagnant doit vérifier le résultat inscrit sur la fiche de partie afin d'éviter tout problème.

Article 9 : Les organisateurs se réservent le droit de prendre les décisions qu'ils jugeront utiles pour le bon déroulement du Tournoi. Ils déclinent toutes responsabilités civiles et pénales en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant malheureusement survenir aux joueurs et aux spectateurs. La tenue sportive sera exigée dans les aires de jeux. Pour tous les points non prévus par ce règlement, seul le règlement de la F.F.T.T. sera appliqué.

Article 10 : Les droits d'inscriptions sont fixés comme suit :
Série par classement : 8 Euros
Jeunes : 6 Euros

Article 11 : ***Les engagements*** :

Par internet : https://ctthaubourdin.fr/tournoi/

Paiement obligatoire en ligne à l'inscription

Article 12 : Le tirage au sort sera effectué le Samedi 18 Avril à partir de 8 heures à la Salle Godin Therey, avenue de Beaupré à HAUBOURDIN. Aucune inscription ne sera prise sur place.

Article 13 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

SERIES

- Samedi

- série A	500- 699 pts	à partir de 9 h
- série B	500- 1299 pts	à partir de 10 h
- série C	Handicap	à partir de 11 h
- série D	500- 999 pts	à partir de 12 h
- série E	500- 1899 pts	à partir de 13 h
- série F	poussins - benjamins	à partir de 14 h
- série G	minimes – cadets	à partie de 14h
- série H	500-1599 pts	à partir de 15h
- série I	500-2199 pts	à partir de 16h

- Dimanche

- série J	500- 799 pts	à partir de 9h
- série K	500- 1399 pts	à partir de 10h
- série L	Handicap	à partir de 11h
- série M	500-1099 pts	à partir de 12h
- série N	500-2099 pts	à partir de 13h
- série O	500-1699 pts	à partir de 14h
- série P	Féminines	à partir de 15h
- série Q	Open	à partir de 16h

Toutes les séries sont ouvertes aux féminines

IMPORTANT

La présentation de la licence est obligatoire

Le Tournoi étant homologué l'enregistrement des performances se fera avec le numéro de licence

RECOMPENSES

4 joueurs seront récompensés suivant le détail ci-après :

SAMEDI

Séries	Vainqueur	Deuxième	Troisième*	Quatrième*
500-699	70 Euros	40 Euros	15 Euros	15 Euros
500-999	70 Euros	40 Euros	15 Euros	15 Euros
500-1299	80 Euros	50 Euros	15 Euros	15 Euros
500-1599	90 Euros	50 Euros	15 Euros	15 Euros
500-1899	100 Euros	60 Euros	15 Euros	15 Euros
500- 2199	140 Euros	80 Euros	15 Euros	15 Euros
Handicap	90 Euros	50 Euros	15 Euros	15 Euros
Poussins benjamins	50 Euros	30 Euros	15 Euros	15 Euros
Minimes cadets	60 Euros	40 Euros	15 Euros	15 Euros

DIMANCHE

500-799	70 Euros	40 Euros	15 Euros	15 Euros
500-1099	80 Euros	50 Euros	15 Euros	15 Euros
500-1399	80 Euros	50 Euros	15 Euros	15 Euros
500-1699	90 Euros	50 Euros	15 Euros	15 Euros
500-2099	130 Euros	70 Euros	15 Euros	15 Euros
Open	150 Euros	80 Euros	15 Euros	15 Euros
Handicap	120 Euros	70 Euros	15 Euros	15 Euros
Féminines	80 Euros	50 Euros	15 Euros	15 Euros

La dotation globale s'élève donc à 2960 EUROS

*Pour la 3éme et 4éme place, il n'y aura pas de match de classement entre les deux perdants des demi-finales.